

NANTES 23 OCTOBRE . VIYRE AU PAYS (suite) .

3° NOUS NE VOULONS PAS DU PLAN BARRE
NE LE LAISSONS PAS S'APPLIQUER !

Il y a quelques années, quand les tarifs d'électricité et de transports ont augmenté en Italie les syndicats ont organisé le refus des augmentations, qu'ils ont fait passer directement dans la pratique en imprimant eux-mêmes des tickets et des factures aux anciens prix.

Pourquoi ne pas s'inspirer aujourd'hui de cette pratique de "désobéissance civile" ?

Pourquoi pas des vignettes à l'ancien prix imprimées par les syndicats qui collecteraient directement l'argent ? Pourquoi pas une consigne générale de refus des augmentations de charges locatives (qui vont compenser le blocage des loyers) ? Pourquoi pas un contrôle direct des syndicats des employés de commerce et des associations populaires sur les prix, seul moyen de bloquer effectivement leur hausse ? Pourquoi pas des ventes directes, en collaboration avec paysans ou marins-pêcheurs ?

4° ET SI GISCARD-BARRE NE CEDENT PAS? QU'ILS DEGAGENT !

Giscard n'a jamais eu le soutien de la grande majorité des travailleurs. Il est maintenant minoritaire dans tout le pays.

Nous n'allons quand même pas le laisser nous dicter ses quatre volontés. C'est maintenant qu'il faut le faire céder : ceux qui pensent pouvoir attendre 78 font un faux calcul car d'ici là beaucoup de travailleurs ont le temps de se décourager et de perdre confiance.

Si Giscard-Barre et leur Parlement minoritaire ne cèdent pas à nos revendications, il faudra prendre tous les moyens de les chasser, jusqu'à la grève générale.

ARRESTATIONS EN BRETAGNE :

Comme après chaque vague d'attentats spectaculaires, la police vient d'opérer une nouvelle fois un coup de filet parmi les militants autonomistes. Tout laisse à penser qu'elle n'a pas plus de preuves que d'habitude contre la douzaine de personnes qu'elle a interpellés, parmi laquelle figurent des victimes de la précédente série d'arrestations qui avait eu lieu il y a un an. Les deux frères Puillandre, de Chateaufort du Faou, inculpés devant la Cour de Sureté de l'Etat et en liberté provisoire ont été de nouveau arrêtés.

A travers la multiplication de ces interpellations arbitraires, c'est finalement la pratique des "lettres de cachet" de l'ancien régime qui retrouve droit de cité en Bretagne: des militants sont arrêtés et emprisonnés suivant la volonté du gouvernement sans aucune preuve ni procès.

ASSEZ D'ARBITRAIRE !

LIBERTÉ POUR LES MILITANTS AUTONOMISTES !